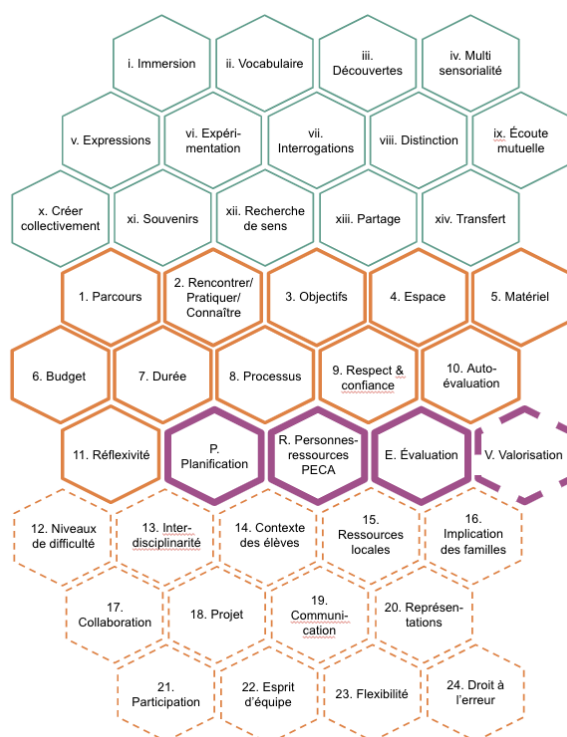


LE GUIDE DE LA RUCHE



Sophie Briceux, Université de Liège

Emilie Carosin, Université de Mons

Gilles Abel, Université de Namur

Caroline Lahaut, Université de Namur

Marielle Van Camp, Université de Namur

Sommaire	2
Introduction.....	3
1. PECA, ECA, c'est quoi ?	4
1.1. Les grands principes du PECA	4
1.2. Lexique	4
2. Le guide de la Ruche.....	7
2.1. À quoi sert la Ruche ?.....	7
2.2. Qui complète la Ruche ?.....	7
2.3. Quand compléter la Ruche ?	8
2.4. Comment compléter la Ruche ?.....	8
2.5. De quoi est composée la Ruche ?	8
3. Présentation des alvéoles.....	9
3.1. Les visées et effets constatés sur les élèves	9
3.2. Les alvéoles destinées à l'enseignant et/ou l'intervenant.....	11
3.3. Les alvéoles destinées aux équipes éducatives	15
Annexe : La Ruche (2 pages en format A3 + version linéaire)	17

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. L'utilisation du genre masculin est adoptée afin de faciliter la lecture et n'a donc aucune intention discriminatoire.

INTRODUCTION

L'outil présenté dans ce document, surnommé « la Ruche » en raison de sa structure alvéolaire, identifie les critères de qualité pour la mise en place d'interventions culturelles et artistiques. Destiné à tous les acteurs de l'enseignement, des arts et de la culture, il ambitionne de leur fournir des points de repère réflexifs pour construire des interventions culturelles et artistiques de qualité et/ou pour les évaluer, via 42 alvéoles qui représentent autant de pistes de réflexion, d'amélioration, de diversification et de communication des interventions proposées, et qui peuvent être envisagées seul, dans le cadre d'un partenariat avec un artiste intervenant (ou un opérateur culturel), ou en équipe éducative.

Conçue en soutien au Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (ou PECA), la Ruche s'inscrit dans les ambitions du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, qui entend valoriser, renforcer et coordonner la place des arts et de la culture à l'école, dans une optique d'égalité entre les élèves.

Dans cette aventure, chaque pas est important, y compris le premier. Au fil de l'expérience, les ajustements s'opèrent, la réflexion s'enrichit, la confiance s'épanouit. Des liens se créent, des portes s'ouvrent. Des plus aguerris aux moins familiers, nous invitons donc chaque personne concernée par les arts et la culture à l'école à **oser** parcourir et enrichir ce chemin.

[Pour aller plus loin](#)

Le document « *La Ruche : un outil au service du PECA* » est disponible sur www.siteàpréciser.be

1. PECA, ECA, C'EST QUOI ?

1.1. LES GRANDS PRINCIPES DU PECA

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique constitue **un tissage** (et non une simple succession) d'expériences culturelles et artistiques (qu'elles soient vécues via l'école ou dans la sphère familiale, et/ou à travers des activités extra-scolaires,...) dont certaines mailles peuvent être communes aux élèves d'une classe, mais dont le motif final sera propre à chacun.

Ainsi, le PECA englobe le cours d'éducation culturelle et artistique (ECA) mais également toutes les autres expériences culturelles et artistiques vécues par les élèves durant leur scolarité. La culture concernant tous les domaines d'apprentissages, le PECA est donc **intrinsèquement transversal** et concerne potentiellement **tous les cours**, de la maternelle à la fin du secondaire. Le PECA peut alimenter la dimension culturelle des savoirs et donner sens aux apprentissages. Le cours d'éducation culturelle et artistique s'appuie sur le référentiel ECA qui fait partie des référentiels du tronc commun¹.

Tout au long de ce Parcours, les élèves devront aborder une grande **diversité** des domaines culturels et artistiques : au-delà des trois grands domaines d'expression envisagés dans le référentiel ECA (musique, arts plastiques et expression française et corporelle), pourront être abordés l'architecture, l'artisanat, le folklore, le patrimoine, le cinéma, la photographie... via des approches variées, tout en combinant les trois composantes du PECA, soit rencontrer, connaître et pratiquer.

Pour que les élèves cheminent en confiance le long de ce parcours, la **progressivité** des apprentissages est essentielle.

Enfin, pour soutenir ces ambitions, **les opérateurs culturels et les artistes** intervenant en milieu scolaire doivent être considérés comme des partenaires privilégiés pour la construction des PECA des élèves.

1.2. LEXIQUE

● **PECA** : Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique est constitué de l'ensemble des **expériences culturelles et artistiques** vécues par les élèves dans et hors le temps scolaire. Le PECA intègre le cours d'éducation culturelle et artistique (et le référentiel ECA associé) mais ne s'y limite pas, puisqu'il reprend également toutes les autres expériences culturelles et artistiques vécues par les élèves (par exemple : les activités extra-scolaires, les visites en famille, etc.). Le PECA s'étend tout au long de la scolarité d'un élève et s'enrichit des rencontres avec les pairs, la famille, les enseignants, les intervenants, etc., au fil des expériences vécues.

¹ Tous les référentiels du tronc commun sont téléchargeables sur le site enseignement.be : <http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#documents>

● **ECA** : L'éducation culturelle et artistique regroupe l'ensemble des domaines culturels et artistiques (dont l'éducation au patrimoine, à l'image, à la culture scientifique et technique...mentionnés dans les référentiels du tronc commun). À l'école, l'ECA s'incarne dans un cours hebdomadaire centré sur l'expression musicale, l'expression plastique et l'expression française et corporelle et dispensé par l'enseignant, ainsi que dans des expériences vécues en contact avec des artistes-intervenants et opérateurs culturels.

● **Intervention** : Une intervention culturelle et artistique est ce que l'enseignant met en place (une séquence d'activités, un projet, une résidence...) pour que les élèves vivent une expérience culturelle et artistique. Une intervention peut être plus ou moins complexe et étendue dans la durée du temps scolaire. Elle peut être menée par l'enseignant seul ou avec des collaborateurs. Intégrée au programme scolaire, elle est parfois menée en collaboration avec des intervenants externes à l'établissement (artistes, animateurs...).

● **Expérience culturelle et artistique** : Intrinsèquement personnelle, l'expérience culturelle et artistique se réfère à ce que vit, perçoit, ressent l'élève. Elle fait partie intégrante du développement de l'élève et s'enrichit des échanges avec les autres et l'environnement. Elle s'éprouve au plus profond du « soi », ce qui la rend difficilement mesurable, même si elle reste toujours l'objectif principal d'une intervention. Dans certains cas, elle peut être constatée via l'observation des élèves et les retours qu'ils en donnent.

● **Composantes ECA** : Le référentiel d'éducation culturelle et artistique identifie trois composantes, étroitement mêlées, qui peuvent contribuer à une expérience culturelle et artistique : rencontrer, connaître et pratiquer. La composante « **rencontrer** » est la mise en œuvre de rencontres de l'élève avec le monde et la culture (rencontres avec des œuvres, des artistes, des métiers, un patrimoine...). La composante « **connaître** » s'appuie sur les savoirs culturels et artistiques et sur leur mise en lien. La composante « **pratiquer** » envisage l'expérimentation de pratiques artistiques, dans une optique de découverte et d'expression de soi.

● **Ruche** : Cet outil concerne toutes les interventions culturelles et artistiques menées par l'enseignant seul avec sa classe, en équipe transversale et/ou pluridisciplinaire ou dans le cadre d'un partenariat. Elle est adaptée aux différents domaines, aux différents types d'intervention (plus ou moins longue ou complexe), aux étapes de la scolarité. Elle vise à soutenir la conception et l'évaluation d'interventions de qualité tout en fournissant des critères qui sont autant de repères réflexifs permettant d'améliorer les pratiques pédagogiques.

● **Critères pour l'enseignant et/ou l'intervenant** : Les critères présentés dans les alvéoles **orange** et **mauves** de la Ruche sont des repères pour qualifier (ou précéder) des interventions culturelles et artistiques de qualité. Leur mobilisation est variable en fonction des objectifs, du contexte, du contenu, de la forme de l'intervention. Certains critères, essentiels, sont qualifiés de "conditions", d'autres sont plutôt des "recommandations". Il n'est pas recommandé de mobiliser toutes les recommandations lors d'une même intervention. En effet, il est plus intéressant de varier les critères au fil des interventions, afin de favoriser une diversité de pratiques.

● **Visées et effets pour les élèves** : Ces critères destinés aux élèves sont représentés par des alvéoles vertes. Ils permettent d'établir des liens entre les objectifs du référentiel ECA et les effets de l'éducation culturelle et artistique constatés dans la littérature scientifique. Ceux-ci peuvent constituer des visées pour l'intervention qui pourront être constatés chez les élèves pendant et après l'intervention grâce aux retours obtenus de ceux-ci et aux observations réalisées en classe. Dès lors, les effets peuvent être la conséquence d'une combinaison d'alvéoles (enseignants et/ou intervenants et élèves).

● **Délégué PECA** : enseignant identifié au sein d'une équipe éducative sur base volontaire, dont la mission est de participer à la coordination du PECA.

● **Référent culturel** : personne-ressource se situant du côté des Pouvoirs Organisateurs (cellules de soutien et d'accompagnement), dont la mission est d'accompagner les enseignants et les équipes éducatives dans la mise en œuvre des interventions PECA.

● **Référent scolaire** : Opérateur culturel ou groupement d'opérateurs culturels dont l'un des membres est désigné coordinateur et représente l'ensemble des opérateurs culturels. Il fait partie de la plateforme territoriale, qui apporte une expertise de terrain, informe les opérateurs culturels concernés, contribue au pilotage du PECA en récoltant des données relatives au PECA.

2. LE GUIDE DE LA RUCHE

2.1. À QUOI SERT LA RUCHE ?

- **Concevoir** des interventions culturelles et artistiques : en fournissant des objectifs (via les “visées et effets”, en **vert**) et des critères de qualité (en **orange**), la Ruche peut donner des pistes pour enrichir les interventions.
- **Évaluer et évoluer** : en vérifiant a posteriori quels critères et quels effets ont été rencontrés, utiliser la Ruche permet d'évaluer une intervention dans une optique d'amélioration. Plus largement, confronter les Ruches successives permet de vérifier que les divers objectifs et critères de qualité ont été abordés à différents moments, dans le respect du principe de diversité du PECA.
- **Communiquer** : la Ruche peut servir d'outil de communication en cas de collaboration entre collègues ou avec un opérateur culturel et/ou envers la direction et/ou les familles. Elle peut par ailleurs servir d'outil pour la formation en éducation culturelle et artistique.
- **Mettre en œuvre le PECA** au sein de l'établissement : au niveau des équipes éducatives et des directions, les quatre alvéoles « équipe éducative » (en **mauve**) peuvent aider à cibler les objectifs du PECA et les étapes de sa mise en œuvre.

En revanche, la Ruche ne sert **pas** à évaluer les élèves.

2.2. QUI COMPLETE LA RUCHE ?

La Ruche est destinée à tous les acteurs du PECA mettant en œuvre et/ou évaluant des interventions culturelles et artistiques : les enseignants et les équipes éducatives au sens large (y compris les directions), les artistes et/ou animateurs culturels intervenant en milieu scolaire, les opérateurs culturels présentant une offre « jeune public », les référents scolaires, les référents culturels.

L'enseignant de la classe concernée par l'intervention complète les alvéoles **orange** et **vertes**, éventuellement en concertation avec les collègues et/ou intervenants impliqués. En cas de collaboration, les collaborateurs sont vivement encouragés à confronter leurs points de vue et à utiliser l'outil pour ouvrir un dialogue.

L'équipe éducative au sens large, avec le soutien de la direction, complète les alvéoles **mauves**.

2.3. QUAND COMPLETER LA RUCHE ?

Les alvéoles **orange** et **vertes** peuvent être complétées en référence à toute intervention culturelle et artistique, quels que soient son ampleur et le domaine abordé, que l'enseignant la mette en œuvre seul ou dans le cadre d'un partenariat, d'une collaboration entre collègues et/ou d'une demande de subvention.

Ces alvéoles **orange** et **vertes** peuvent être utilisées **à différents moments d'une intervention** : en amont de l'intervention (pour fixer des objectifs et obtenir des pistes de conception), lors de sa mise en œuvre (pour fournir des pistes d'échange avec les éventuels collaborateurs) et/ou après son aboutissement (afin de l'évaluer).

Il n'est cependant pas nécessaire de remplir une Ruche après chaque intervention. C'est à l'utilisateur de définir la fréquence à laquelle il estime utile de se référer à la Ruche, **idéalement plusieurs fois par an**.

Les quatre alvéoles **mauves** concernant la mise en œuvre du PECA, il peut être utile que l'équipe pédagogique s'y réfère **au moins une fois par an, voire deux fois** (en début puis en fin d'année scolaire, par exemple).

2.4. COMMENT COMPLETER LA RUCHE ?

Quel que soit le moment auquel on complète la Ruche (avant, pendant ou après l'intervention), il s'agit de **colorier, cocher ou surligner les alvéoles représentant un critère qui va être visé ou qui a été rencontré** par l'intervention culturelle et artistique.

Toutes les alvéoles ne doivent pas être systématiquement rencontrées, et il est illusoire (voire non souhaitable) de viser une intervention culturelle et artistique qui rencontrerait chacun des critères présentés dans la Ruche.

2.5. DE QUOI EST COMPOSEE LA RUCHE ?

La Ruche comprend trois types d'alvéoles :

- Les **conditions** (alvéoles aux contours épais et pleins) sont considérées comme essentielles à la mise en œuvre d'interventions de qualité ;
- Les **recommandations** (alvéoles aux contours en pointillés) ne sont pas indispensables et/ou pas toujours réalisables (en fonction du contexte scolaire), mais leur prise en considération peut grandement améliorer la qualité d'une intervention ;
- Les **visées et effets** (en vert) sont des conséquences résultant de la combinaison de critères (conditionnels et recommandés) dans la mise en œuvre d'une intervention. Ils peuvent être constatés chez les élèves pendant et après l'intervention grâce aux retours obtenus de ceux-ci et aux observations réalisées en classe. Ces effets sont souhaitables mais ils ne doivent pas forcément être tous présents. C'est aux acteurs PECA de déterminer lesquels sont les plus pertinents par rapport aux objectifs qu'ils se sont fixés.

3. PRESENTATION DES ALVEOLES

3.1. LES VISEES ET EFFETS CONSTATES SUR LES ELEVES

Les **visées et effets** identifiés pour la Ruche sont :

- d'une part liés aux visées éducatives du PECA, retranscrites en partie dans le référentiel ECA (celui-ci ne comprenant pas les aspects spécifiques relatifs aux parcours des élèves),
- d'autre part étayés par la littérature scientifique sur les effets de l'éducation culturelle et artistique.

Si des liens sont établis avec le référentiel ECA, les effets ne sont pas circonscrits à l'ECA, d'autant plus que le PECA fait partie intégrante du parcours scolaire des élèves. De plus, ces alvéoles peuvent à la fois être considérées comme des visées et/ou des résultats de l'intervention, et peuvent aussi être identifiées de façon singulière ou en groupe. Libre à l'enseignant ou à l'intervenant qui remplit la Ruche de décrire et de préciser à la fois la façon dont ces visées ou ces effets se concrétisent et s'ils touchent une partie ou la majorité des élèves.

Pour chaque **visée / effet**, sont proposées des questions qui invitent à la réflexion sur la façon dont ces effets se manifestent concrètement dans la classe.

- IMMERSION : Les élèves sont immergés et captivés par la rencontre, la pratique et/ou la connaissance culturelle et artistique abordée. Ils sont attentifs et font preuve de curiosité.**

Quelles sont les attitudes des élèves qui démontrent qu'ils sont immergés et captivés par l'expérience qu'ils vivent ? Comment cherchent-ils à approfondir ou prolonger l'expérience vécue ?

- VOCABULAIRE (ARTISTIQUE ET CULTUREL) : Les élèves apprennent de nouveaux termes liés aux domaines culturels et artistiques abordés.**

Quels sont le vocabulaire et/ou les concepts artistiques utilisés par les élèves pour s'exprimer, pour questionner ou pour décrire les œuvres ou les expériences vécues ?

- DECOUVERTES (ARTISTIQUES ET CULTURELLES) : Les élèves découvrent des personnages, œuvres, lieux, événements et/ou courants artistiques ou culturels à travers des rencontres.**

Comment les élèves relatent-ils les rencontres (œuvre, artiste, lieu, etc.) culturelles et artistiques ? Quels sont les liens établis avec l'intervention (et ses visées) ?

- MULTI SENSORIALITE : Les élèves utilisent une panoplie de sens pour apprécier et interroger les œuvres artistiques, objets ou lieux culturels.**

Quels sens des élèves sont stimulés ? Comment les élèves expriment-ils les sensations et les réactions affectives ou les associations cognitives vécues ?

- v. **EXPRESSIONS** : Les élèves utilisent voire combinent les outils et supports artistiques et/ou culturels pour exprimer leurs sensations, émotions, idées, etc.

Comment les élèves exploitent-ils les différents outils, techniques, supports et matériaux artistiques découverts de façon judicieuse pour s'exprimer ?

- vi. **EXPERIMENTATION** : Les élèves explorent les techniques, outils et matériaux. Ils prennent des initiatives et/ou des risques raisonnables dans une logique d'apprentissage par expérimentation.

Quelles sont les différentes pistes envisagées par les élèves ? Comment valorisent-ils les imprévus qui émergent lors de l'expérience culturelle et artistique ?

- vii. **INTERROGATIONS** : Les élèves s'interrogent sur les origines de l'œuvre et/ou de la pratique artistique, son inscription dans l'histoire (ancienne et contemporaine), son rapport aux traditions (locales, culturelles, etc.).

Quels sont les liens établis entre l'œuvre/la pratique/l'objet culturel et artistique et le contexte duquel elle/il émerge ? Quels sont les différents points de vue adoptés pour comprendre les origines, les intentions et le sens de la pratique ?

- viii. **DISTINCTION** : Les élèves utilisent un ou plusieurs critères (sensoriels/émotifs, techniques, historiques, culturels, etc.) pour différencier les pratiques et/ou les créations culturelles et artistiques.

Quelles sont les analogies/différences entre les pratiques et/ou les créations culturelles et artistiques explorées par les élèves ? Comment sont-elles justifiées, argumentées ?

- ix. **ÉCOUTE MUTUELLE** : Les élèves sont attentifs et réceptifs aux expériences vécues par les uns et les autres.

Comment les élèves reconnaissent-ils la variété des expériences vécues au sein de la classe et la valeur qu'elle représente pour chacun, ainsi que pour le groupe ?

- x. **CREER COLLECTIVEMENT** : Les élèves s'organisent en se répartissant et en coordonnant les rôles et tâches au sein d'un groupe pour créer une œuvre commune.

À quel point l'intervention permet-elle aux participants d'aller vers les autres et de travailler en équipe ? Quelles sont les attitudes qui montrent que les élèves considèrent et intègrent les différentes personnes et points de vue dans leur travail ?

- xi. **SOUVENIRS (TRACES)** : Les élèves conservent précieusement des souvenirs de leur expérience culturelle et artistique.

Comment les traces font-elles référence à une expérience importante pour l'élève et ouvrent sur des perspectives de développement personnel ? Qu'est-ce qu'elles suscitent comme réactions, partages ou réflexions ?

- xii. **RECHERCHE DE SENS** : Les élèves cherchent à tisser des liens et construire du sens (par exemple à travers une histoire, une explication) en partant de leurs expériences culturelles et artistiques passées et présentes.

Quels sens les élèves donnent-ils à leurs expériences ? Comment les inscrivent-ils dans un parcours, une continuité qui contribue à leur développement personnel ?

xiii. PARTAGE : Les élèves partagent les processus et/ou les créations artistiques auxquels ils ont pris part avec d'autres acteurs de la communauté éducative.

De quelle façon les élèves s'organisent-ils (avec l'aide des adultes) pour présenter les processus et/ou les résultats qui sont au cœur de l'intervention ? Quel est le public visé et pourquoi ?

xiv. TRANSFERT : Les élèves identifient et transfèrent les apprentissages issus de l'expérience à d'autres disciplines scolaires et/ou transversales.

Quels sont les apprentissages que les élèves explicitent ? Comment projettent-ils de les utiliser dans d'autres situations plus ou moins similaires ?

3.2. LES ALVEOLES DESTINEES A L'ENSEIGNANT ET/OU L'INTERVENANT

De 1. à 11. : Les conditions pour l'enseignant et/ou l'intervenant

1. PARCOURS : L'enseignant construit son intervention en lien avec le PECA des élèves en respectant les principes de diversité et de progressivité des apprentissages.

Chaque intervention culturelle et/ou artistique doit être pensée en cohérence avec le Parcours des élèves, en interdépendance avec leurs expériences passées et à venir, et dans le respect des grands principes du PECA : transversalité, progressivité et diversité.

2. RENCONTRER / PRATIQUER / CONNAITRE : L'enseignant / l'intervenant combine au moins deux des trois composantes du PECA dans une optique de complémentarité.

L'éducation culturelle et artistique repose sur trois composantes : des rencontres avec les œuvres et les artistes, des pratiques artistiques et des connaissances. Au sein d'une intervention, exploiter conjointement ou successivement deux de ces composantes, voire les trois, enrichit l'intervention. Il importe également de varier ces composantes, au fil des différentes interventions, afin de construire un PECA riche et diversifié.

3. OBJECTIFS : L'enseignant / l'intervenant définit préalablement les objectifs de l'intervention et les présente aux élèves. En cas de partenariat, ces objectifs sont définis conjointement.

Des objectifs doivent être définis afin de donner une ou plusieurs ligne(s) directrice(s) à l'intervention. Il s'agit ensuite de les communiquer aux élèves, qui ont besoin de savoir pourquoi ils font ce qu'ils font et ce qui est attendu d'eux pour pouvoir s'engager pleinement.

4. ESPACE : L'enseignant / l'intervenant recherche un espace adéquat à l'intervention (dans l'école et/ou le lieu culturel et artistique).

La sécurité des locaux est essentielle. Ne doivent pas être négligés l'éclairage et l'acoustique, l'espace suffisant pour se mouvoir, l'accès à un point d'eau si nécessaire...

5. MATERIEL : L'enseignant / l'intervenant prévoit du matériel fonctionnel et de qualité pour les élèves.

Le matériel proposé aux élèves pour la pratique artistique doit être fonctionnel, attractif et de qualité. Dans la rencontre avec l'œuvre également, la question du contact avec les formes originelles ou reproduites (photocopies, enregistrements, vidéos,...) doit viser la qualité.

6. BUDGET : L'enseignant / l'intervenant, avec la direction, établissent un budget pour l'intervention permettant la participation de tous les élèves, et sollicite d'éventuels subsides de la FW-B (ou autres).

Il est important de s'assurer que chacun des élèves puisse accéder à des expériences culturelles et artistiques et ce tout au long de sa scolarité. Toute intervention ayant un coût, il est possible d'envisager des subventions, notamment via la Fédération Wallonie-Bruxelles.

7. DUREE : L'enseignant / l'intervenant prévoit une durée adaptée à l'engagement des élèves, tant au niveau de l'intervention dans son ensemble que lors des différentes séances.

L'acquisition des compétences artistiques nécessite du temps. Une durée d'intervention adaptée, sans longs temps morts ni précipitation, favorise l'engagement des élèves, les démarches d'exploration, l'ouverture émotionnelle, la qualité des interactions ou encore les pratiques réflexives.

8. PROCESSUS : L'enseignant / l'intervenant valorise autant le processus que la création finale (spectacle, exposition...).

Une intervention culturelle et artistique de qualité implique que celle-ci ait été menée à son terme, même si dans le cas du PECA, le but n'est pas uniquement la destination, mais également le chemin parcouru pour y arriver. Certaines interventions offrent aux élèves l'opportunité de présenter leur travail à un public (composé d'élèves ou élargi aux familles), ce qui permet de développer l'estime de soi en valorisant le travail réalisé. Néanmoins, le spectacle ou l'exposition présenté doit rester un moyen d'intégrer l'éducation culturelle et artistique à la vie scolaire et communautaire, et non constituer un objectif en soi.

9. RESPECT & CONFIANCE : Les personnes impliquées (élèves, enseignants, intervenants, direction,...) manifestent leur respect et leur confiance les uns envers les autres et valorisent la contribution de chacun.

Un climat de classe positif est une condition incontournable pour une intervention culturelle et artistique réussie. Seul un espace d'apprentissage sécurisant, bâti sur la confiance et le respect, peut permettre aux élèves d'oser créer et innover, d'exprimer des idées librement, d'explorer et expérimenter sans réserve, d'émettre et recevoir des critiques constructives.

10. AUTO-EVALUATION : L'enseignant / l'intervenant prévoit des moments et des outils pour que les élèves prennent du recul, notamment à travers des traces qui suscitent la discussion et l'esprit critique.

L'auto-évaluation est une étape importante du processus artistique. Le fait d'inviter l'élève à s'exprimer sur son travail lui donne l'occasion de remettre en cause sa pratique et d'explorer son intention. Ces retours réflexifs peuvent s'effectuer oralement et/ou via un portfolio.

11. REFLEXIVITE : L'enseignant / l'intervenant dresse le bilan de l'intervention accomplie par rapport aux objectifs visés.

Au terme d'une intervention culturelle et artistique, il est important d'en dresser un bilan réflexif (en collaboration dans le cas d'un partenariat). Cette évaluation doit permettre d'identifier des pistes d'amélioration qui seront mises en œuvre lors de futures interventions. Concrètement, la Ruche constitue un outil de réflexion pouvant être mobilisé.

De 12. à 24. : Les recommandations pour l'enseignant et/ou l'intervenant

12. NIVEAUX DE DIFFICULTE : L'enseignant / l'intervenant prévoit des tâches dont le niveau de difficulté adapté permet à chaque élève de s'épanouir.

Lors de la conception de chaque intervention, l'adaptation au niveau de développement de l'enfant résulte d'un équilibre à trouver : les exigences doivent être adaptées aux possibilités des élèves, et le principe de progressivité des apprentissages doit être respecté, mais sans que cela ne conduise à un niveau *trop* facile de l'activité.

13. INTERDISCIPLINARITE : L'enseignant / l'intervenant fait intervenir ou établit un lien avec d'autres disciplines.

Le PECA concernant toutes les disciplines (qu'elles soient artistiques, mais également scientifiques, historiques, sociales, médiatiques,...), chaque intervention peut faire intervenir, de manière transversale, des domaines d'apprentissage variés.

14. CONTEXTE DES ELEVES : L'enseignant / l'intervenant effectue des liens avec les (potentiels) intérêts des élèves, l'actualité et/ou la réalité du contexte (notamment l'histoire socio-culturelle des familles des élèves).

Les élèves s'impliquent plus volontiers dans des interventions qui concernent leur vie et/ou qui sont connectées à des thématiques dont ils se soucient. Il ne s'agit cependant pas forcément de se limiter aux intérêts directs des élèves, à leur vécu ou à leur environnement proche, mais aussi de leur permettre de voir au-delà de leurs propres contextes.

15. RESSOURCES LOCALES : L'enseignant / l'intervenant sollicite les personnes-ressources locales (opérateurs culturels, asbl,...) pour mettre en place des activités dans et/ou hors de l'école (visites des lieux culturels et artistiques régionaux, du patrimoine,...).

Utiliser les ressources locales, tant au niveau des opérateurs culturels que du choix des matériaux et des contenus et découvrir le contexte local (historique, patrimonial, artistique, folklorique, associatif...) sont des composantes essentielles d'un parcours porteur de sens.

16. IMPLICATION DES FAMILLES : L'enseignant / l'intervenant prévoit des moments et des outils pour impliquer les familles au cours du processus et/ou en fin d'intervention.

Il est parfois difficile de toucher les familles, mais si celles-ci peuvent partager l'expérience de la classe, cela peut alors modifier les regards que les enseignants et les parents portent les uns sur les autres. Les interventions culturelles et artistiques peuvent être particulièrement opportunes pour créer ce lien : les familles peuvent ainsi être invitées lors du spectacle ou de l'exposition mis en place, voire être associées à certaines étapes du projet.

17. COLLABORATION : En cas de partenariat, les partenaires prennent en compte les particularités des différents contextes (de classe, artistiques et culturels). Ils s'accordent sur les alvéoles à privilégier et définissent les rôles et responsabilités de chacun.

Afin d'avoir un partenariat véritable, il est d'abord important que les différents acteurs s'accordent sur les objectifs du projet. La planification, le matériel, l'espace et les différents aspects logistiques doivent également être envisagés. Enfin, source de nombreuses tensions quand le sujet n'est pas abordé, le partage des responsabilités et la gestion des rôles de chacun ont toute leur importance.

18. PROJET : L'enseignant / l'intervenant inscrit l'intervention dans la pédagogie du projet (ou autre).

La pédagogie du projet implique un aboutissement : il peut s'agir de l'organisation d'un spectacle, de la présentation d'une exposition, de la découverte d'un lieu patrimonial, de la rencontre avec un artiste ou encore de la création d'un récit, d'une chanson, d'une vidéo... C'est aussi l'occasion de communiquer auprès de la communauté scolaire et des familles au sujet du travail effectué dans le domaine culturel et artistique, et de valoriser ce travail.

19. COMMUNICATION : L'enseignant explique l'intervention, ses étapes et/ou les résultats attendus à la direction, à ses collègues, aux familles et/ou à d'autres collègues d'autres établissements.

Le soutien de la direction étant primordial, il convient de l'informer des classes concernées par une intervention de moyenne ou de grande ampleur. Par ailleurs, informer les collègues permet de justifier d'éventuels changements d'horaire, de donner de la visibilité aux interventions (voire d'essaimer quelques bonnes idées), et au besoin de solliciter de l'aide, voire de susciter des projets collectifs. Les diverses communications peuvent s'effectuer à différents moments de l'intervention, de la manière la plus opportune en fonction des interlocuteurs concernés et des buts poursuivis.

20. REPRESENTATIONS : L'enseignant / l'intervenant questionne les élèves sur les représentations qu'ils ont de la pratique culturelle et/ou artistique, l'artiste, l'œuvre et/ou le patrimoine.

Au début de l'intervention, il est important d'une part de présenter la démarche, la pratique, l'artiste, l'œuvre et/ou le patrimoine qui sera au centre de l'intervention pour ensuite questionner les élèves sur les représentations qu'ils en ont. Il est également intéressant de questionner à nouveau, en fin d'intervention, ces représentations pour constater les éventuels changements opérés.

21. PARTICIPATION : L'enseignant / l'intervenant participe aux tâches effectuées par les élèves, dans une position d'apprenant, de modèle et/ou de co-créateur.

La participation de l'enseignant aux tâches proposées soutient un climat de confiance (et le cas échéant valorise la présence de l'intervenant), puisque l'enseignant se met dans la position d'un apprenant, et non d'un juge extérieur qui évaluerait, même de manière informelle, les élèves qui peuvent se retrouver dans une situation inédite, et donc potentiellement embarrassante, surtout en présence d'une paire d'yeux externe au processus. Ainsi, tout le monde est dans le même bateau, y compris le capitaine.

22. ESPRIT D'EQUIPE : L'enseignant / l'intervenant favorise le travail en groupe, la collaboration, la coopération et l'esprit d'équipe parmi les élèves.

Un projet collectif peut aider les élèves à s'investir dans leurs apprentissages. De plus, la capacité à coopérer au cœur des interventions culturelles et artistiques établit un lien avec la solidarité et la citoyenneté.

23. FLEXIBILITE : L'enseignant / l'intervenant fait preuve de flexibilité pour répondre aux besoins des élèves et exploite leurs réactions.

Les objectifs, la planification, le matériel... doivent bien sûr être définis en amont de chaque intervention. Cependant, face à la réalité d'un groupe d'élèves particulier (et à un moment particulier), des choix doivent à nouveau être opérés, rapidement et en direct. Cette flexibilité est nécessaire dans le cadre de l'éducation culturelle et artistique : il s'agit d'un équilibre entre préparation et spontanéité.

24. DROIT A L'ERREUR : L'enseignant / l'intervenant favorise la prise de risque, le lâcher-prise, le droit à l'erreur dans le processus créatif.

En donnant la priorité au processus plutôt qu'au produit fini, la démarche artistique favorise aussi une pédagogie procédant par essai/erreur, ce qui permet d'affirmer ses choix, de changer d'opinion, de repartir dans une autre direction, d'affiner son sens critique.

3.3. LES ALVEOLES DESTINEES AUX EQUIPES EDUCATIVES

Les conditions pour l'équipe éducative

P. PLANIFICATION : L'équipe éducative planifie (en collaboration avec les intervenants, le cas échéant) l'intégration des différentes interventions dans le PECA des élèves, la mise en place et la coordination des différentes interventions dans une optique complémentaire. Elle valorise le PECA dans le plan de pilotage de l'établissement.

Dans le cadre du PECA, les interventions culturelles et artistiques ne doivent pas seulement s'envisager de manière ponctuelle ou sur le court-terme : elles doivent être pensées comme faisant partie d'un parcours qui s'étend tout au long de la scolarité de l'élève. Dès lors, il est essentiel de penser la responsabilité partagée des différents membres de l'équipe et des partenaires afin que les parcours proposés aux élèves soient à la fois cohérents et diversifiés. Le PECA doit donc être construit par les équipes éducatives, et être intégré au plan de pilotage de l'école, dans un souci de veiller au respect des grands principes du PECA, avec le soutien de la direction.

R. PERSONNES-RESSOURCES PECA : L'équipe éducative sollicite les personnes ressources pour le PECA (les enseignants relais, les référents culturels, les inspecteurs, les référents scolaires, les opérateurs culturels, etc.).

Les interventions culturelles et artistiques sont propices aux collaborations : avec des intervenants et/ou des opérateurs culturels, mais aussi en interdisciplinarité avec d'autres enseignants et/ou d'autres classes, voire d'autres écoles. De nouveaux rôles ont également été créés afin de soutenir la mise en place du PECA ; les équipes éducatives ne doivent pas hésiter à faire appel à ces personnes-ressources.

E. ÉVALUATION : L'équipe éducative évalue (en collaboration avec les intervenants, le cas échéant) l'intégration des différentes interventions dans le Parcours des élèves, la mise en place, la diversité et la coordination des différentes interventions dans une optique d'amélioration, par exemple en contrastant les Ruches.

De manière globale, il est important que l'équipe éducative évalue la mise en place, la coordination et l'intégration des différentes interventions au sein des PECA des élèves (par exemple à l'aide de la Ruche). L'évaluation représente un moyen de réfléchir aux objectifs fixés par l'équipe éducative. En évaluant les interventions et leurs résultats, ils peuvent ensemble formuler des recommandations pour améliorer la qualité du PECA.

Une recommandation pour l'équipe éducative

V. VALORISATION : L'équipe éducative utilise et anime régulièrement un ou des espace(s) « arts et culture » au sein de l'établissement (œuvres d'élèves et d'artistes affichées, informations sur les académies, affiches des expositions ou spectacles locaux, citations d'artistes affichées,...).

L'école peut mettre en place un (ou mieux, plusieurs) lieux dans le(s)quel(s) sont affichées des réalisations d'élèves ; peuvent également s'y trouver des citations d'artistes (ou au sujet de l'art), des œuvres d'artistes, des articles, des affiches ou des informations sur les événements culturels locaux... Les élèves peuvent eux aussi contribuer à enrichir cet espace, qui fait vivre les arts et la culture à l'école, dans une optique positive et dynamique.

ANNEXE : LA RUCHE (2 PAGES EN FORMAT A3 + VERSION LINEAIRE)

Courte description de la Ruche

Conçue en soutien au Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (ou PECA), la Ruche est destinée à tous les acteurs de l'enseignement, des arts et de la culture. Cet outil ambitionne de fournir à ces acteurs des points de repère réflexifs pour construire des interventions culturelles et artistiques de qualité et/ou pour les évaluer, via 42 alvéoles qui représentent autant de pistes de réflexion, d'amélioration, de diversification et de communication des interventions proposées, et qui peuvent être envisagées seul, dans le cadre d'un partenariat avec un artiste intervenant (ou un opérateur culturel) (alvéoles orange), ou en équipe éducative (alvéoles mauve).

Le guide qui accompagne cet outil apporte tous les repères essentiels au bon remplissage de la Ruche, ainsi qu'une description des différents indicateurs qui sont représentés. Toutefois, chaque acteur est invité à s'emparer de ces indicateurs pour leur donner du sens et en faire des repères qui contribueront à des expériences artistiques et culturelles riches et diversifiées pour les élèves et leurs accompagnants.

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Titre :

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) abordé(s) :

Nom de l'établissement :

Niveau de scolarité des élèves :

Nombre d'élèves :

Durée de l'intervention (nombre et durée des séances) :

Avec ou sans l'intervention d'un opérateur culturel et/ou d'un artiste(s), et le cas échéant, lequel :

Qui a rempli la Ruche (enseignant, intervenant, équipe éducative, etc.) ?

Parmi les alvéoles cochées, choisissez trois alvéoles pour illustrer les éléments essentiels de votre intervention et donnez quelques exemples :

Nom de l'alvéole :

Exemple issu de votre intervention :

Nom de l'alvéole :

Exemple issu de votre intervention :

Nom de l'alvéole :

Exemple issu de votre intervention :

Décrivez l'intervention en quelques mots :



VISEES & EFFETS

i. Immersion : Les élèves sont immergés et captivés par la rencontre, la pratique et/ou la connaissance culturelle et artistique abordée. Ils sont attentifs et font preuve de curiosité.

ii. Vocabulaire : Les élèves apprennent de nouveaux termes liés aux domaines culturels et artistiques abordés.

iii. Découvertes : Les élèves découvrent des personnages, œuvres, lieux, événements et/ou courants artistiques ou culturels à travers des rencontres.

iv. Multi sensorialité : Les élèves utilisent une palette de sens pour apprécier et interroger les œuvres artistiques, objets ou lieux culturels.

v. Expressions : Les élèves utilisent voire combinent les outils et supports artistiques et/ou culturels pour exprimer leurs sensations, émotions, idées, etc.

vi. Expérimentation : Les élèves explorent les techniques, outils et matériaux. Ils prennent des initiatives et/ou des risques raisonnables dans une logique d'apprentissage par expérimentation.

vii. Interrogations : Les élèves s'interrogent sur les origines de l'œuvre et/ou de la pratique artistique, son inscription dans l'histoire (ancienne et contemporaine), son rapport aux traditions (locales, culturelles, etc.).

viii. Distinction : Les élèves utilisent un ou plusieurs critères (sensoriels/émotifs, techniques, historiques, culturels, etc.) pour différencier les pratiques et/ou les créations culturelles et artistiques.

ix. Écoute mutuelle : Les élèves sont attentifs et réceptifs aux expériences vécues par les uns et les autres.

x. Créer collectivement : Les élèves s'organisent en se répartissant et en coordonnant les rôles et tâches au sein d'un groupe pour créer une œuvre commune.

xi. Souvenirs (traces) : Les élèves conservent précieusement des souvenirs de leur expérience culturelle et artistique.

xii. Recherche de sens : Les élèves cherchent à tisser des liens et construire du sens (par exemple à travers une histoire, une explication) en partant de leurs expériences culturelles et artistiques passées et présentes.

xiii. Partage : Les élèves partagent les processus et/ou les créations artistiques auxquels ils ont pris part avec d'autres acteurs de la communauté éducative.

xiv. Transfert : Les élèves identifient et transfèrent les apprentissages issus de l'expérience à d'autres disciplines scolaires et/ou transversales.

Cochez ou coloriez les alvéoles qui caractérisent votre intervention culturelle et artistique.



CONDITIONS

Pour l'enseignant et/ou l'intervenant

1. Parcours : Je construis mon intervention en lien avec le PECA des élèves en respectant les principes de diversité et de progressivité des apprentissages.

2. Rencontrer/ Pratiquer/ Connaître : Je combine au moins deux des trois composantes du PECA dans une optique de complémentarité.

3. Objectifs : Je définis préalablement les objectifs de l'intervention et les présente aux élèves. En cas de partenariat, ces objectifs sont définis conjointement.

4. Espace : Je recherche un espace adéquat à l'intervention (dans l'école et/ou le lieu culturel et artistique).

5. Matériel : Je prévois du matériel fonctionnel et de qualité pour les élèves.

6. Budget : J'établis, avec la direction, un budget pour l'intervention permettant la participation de tous les élèves et sollicite d'éventuels subsides de la PWA, etc.

7. Durée : Je prévois une durée adaptée à l'engagement des élèves, tant au niveau de l'intervention dans son ensemble que lors des différentes séances.

8. Processus : Je valorise autant le processus que la création finale (spectacle, exposition...).

9. Respect & confiance : Je manifeste mon respect et ma confiance envers les élèves et partenaires et je valorise la contribution de chacun.

10. Auto-évaluation : Je prévois des moments et des outils pour que les élèves prennent du recul, notamment à travers des traces qui suscitent la discussion et l'esprit critique.

11. Réflexivité : Je dresse le bilan de l'intervention accomplie par rapport aux objectifs fixés.



CONDITIONS

P. Planification : L'équipe éducative planifie, en collaboration avec les partenaires, l'intégration des différentes interventions dans le PECA des élèves, la mise en place et la coordination des différentes interventions dans une optique complémentaire. Nous valorisons le PECA dans le plan de pilotage de l'établissement.

R. Personnes-ressources PECA : L'équipe éducative sollicite les personnes ressources pour le PECA (les enseignants relais, les référents culturels, les inspecteurs, les référents scolaires, les opérateurs culturels, etc.).

E. Évaluation : L'équipe éducative évalue (en collaboration avec les partenaires, le cas échéant) l'intégration des différentes interventions dans le PECA des élèves, la mise en place, la diversité et la coordination des différentes interventions dans une optique d'amélioration, par exemple en contrastant les Ruches.



RECOMMANDATION

V. Valorisation : L'équipe éducative utilise et anime régulièrement un ou des espace(s) « arts et culture » au sein de l'établissement (œuvres d'élèves et d'artistes affichées, informations sur les académies, affiches des expositions ou spectacles locaux, citations d'artistes affichées...).



RECOMMANDATIONS

Pour l'enseignant et/ou l'intervenant

12. Niveau de difficulté : Je prévois des tâches avec un niveau de difficulté adapté qui permet à chaque élève de s'épanouir.

13. Interdisciplinarité : Je fais intervenir ou j'établis un lien avec d'autres disciplines scolaires.

14. Contexte des élèves : J'effectue des liens avec les (potentiels) intérêts des élèves, l'actualité et/ou la réalité du contexte (notamment l'histoire socio-culturelle des familles des élèves).

15. Ressources locales : Je sollicite les personnes et/ou ressources locales (opérateurs culturels, aabli, etc.) pour mettre en place des activités dans et/ou hors de l'école (visites des lieux culturels et artistiques régionaux, du patrimoine, etc.).

16. Implication des familles : Je prévois des moments et des outils pour impliquer les familles au cours du processus et/ou en fin d'intervention.

17. Collaboration : En cas de partenariat, les partenaires prennent en compte les particularités des différents contextes (de classe, artistiques et culturels). Ils s'accordent sur les alvéoles « conditions » et définissent les rôles et responsabilités de chacun.

18. Projet : J'inscris l'intervention dans la pédagogie du projet (ou autre).

19. Communication : J'explique l'intervention, ses étapes et/ou les résultats attendus à la direction, à ses collègues, aux familles, et/ou à d'autres collègues issus de d'autres établissements.

20. Représentations : Je questionne les élèves sur les représentations qu'ils ont de la pratique culturelle et/ou artistique, l'artiste, l'œuvre et/ou du patrimoine.

21. Participation : Je participe aux tâches effectuées par les élèves, dans une position d'apprenant, de modèle et/ou de co-créateur.

22. Esprit d'équipe : Je favorise le travail en groupe / la collaboration, la coopération et l'esprit d'équipe parmi les élèves.

23. Flexibilité : Je fais preuve de flexibilité pour répondre aux besoins des élèves et exploite leurs réactions.

24. Droit à l'erreur : Je favorise la prise de risque, le lâcher-prise et le droit à l'erreur dans le processus créatif.

Alternative de remplissage : cochez les alvéoles qui caractérisent votre intervention culturelle et artistique.		RECOMMANDATIONS		23. Flexibilité : Je fais preuve de flexibilité pour répondre aux besoins des élèves et exploite leurs réactions.		ii. Vocabulaire : Les élèves apprennent de nouveaux termes liés aux domaines culturels et artistiques abordés.	
CONDITIONS		12. Niveaux de difficulté : Je prévois des tâches avec un niveau de difficulté adapté qui permet à chaque élève de s'épanouir.		24. Droit à l'erreur : Je favorise la prise de risque, le lâcher-prise et le droit à l'erreur dans le processus créatif.		iii. Découvertes : Les élèves découvrent des personnages, œuvres, lieux, événements et/ou courants artistiques ou culturels à travers des rencontres.	
Pour l'enseignant et/ou l'intervenant		13. Interdisciplinarité : Je fais intervenir ou j'établis un lien avec d'autres disciplines scolaires.		CONDITIONS		iv. Multi sensorialité : Les élèves utilisent une panoplie de sens pour apprécier et interroger les œuvres artistiques, objets ou lieux culturels.	
1. Parcours : Je construis mon intervention en lien avec le PECA des élèves en respectant les principes de diversité et de progressivité des apprentissages.		14. Contexte des élèves : J'effectue des liens avec les (potentiels) intérêts des élèves, l'actualité et/ou la réalité du contexte (notamment l'histoire socio-culturelle des familles des élèves).		P. Planification : L'équipe éducative planifie, en collaboration avec les partenaires, l'intégration des différentes interventions dans le PECA des élèves, la mise en place et la coordination des différentes interventions dans une optique complémentaire. Nous valorisons le PECA dans le plan de pilotage de l'établissement.		v. Expressions : Les élèves utilisent voire combinent les outils et supports artistiques et/ou culturels pour exprimer leurs sensations, émotions, idées, etc.	
2. Rencontrer/ Pratiquer/ Connaître : Je combine au moins deux des trois composantes du PECA dans une optique de complémentarité.		15. Ressources locales : Je sollicite les personnes et/ou ressources locales (opérateurs culturels, asbl, etc.) pour mettre en place des activités dans et/ou hors de l'école (visites des lieux culturels et artistiques régionaux, du patrimoine, etc.).		R. Personnes-ressources PECA : L'équipe éducative sollicite les personnes ressources pour le PECA (les enseignants relais, les référents culturels, les inspecteurs, les référents scolaires, les opérateurs culturels, etc.).		vi. Expérimentation : Les élèves explorent les techniques, outils et matériaux. Ils prennent des initiatives et/ou des risques raisonnables dans une logique d'apprentissage par expérimentation.	
3. Objectifs : Je définis préalablement les objectifs de l'intervention et les présente aux élèves. En cas de partenariat, ces objectifs sont définis conjointement.		16. Implication des familles : Je prévois des moments et des outils pour impliquer les familles au cours du processus et/ou en fin d'intervention.		E. Évaluation : L'équipe éducative évalue (en collaboration avec les partenaires, le cas échéant) l'intégration des différentes interventions dans le Parcours des élèves, la mise en place, la diversité et la coordination des différentes interventions dans une optique d'amélioration, par exemple en contrastant les Ruches.		vii. Interrogations : Les élèves s'interrogent sur les origines de l'œuvre et/ou de la pratique artistique, son inscription dans l'histoire (ancienne et contemporaine), son rapport aux traditions (locales, culturelles, etc.).	
4. Espace : Je recherche un espace adéquat à l'intervention (dans l'école et/ou le lieu culturel et artistique)		17. Collaboration : En cas de partenariat, les partenaires prennent en compte les particularités des différents contextes (de classe, artistiques et culturels). Ils s'accordent sur les alvéoles « conditions » et définissent les rôles et responsabilités de chacun.		RECOMMANDATION		viii. Distinction : Les élèves utilisent un ou plusieurs critères (sensoriels/émotifs, techniques, historiques, culturels, etc.) pour différencier les pratiques et/ou les créations culturelles et artistiques.	
5. Matériel : Je prévois du matériel fonctionnel et de qualité pour les élèves.		18. Projet : J'inscris l'intervention dans la pédagogie du projet (ou autre).		V. Valorisation : L'équipe éducative utilise et anime régulièrement un ou des espace(s) « arts et culture » au sein de l'établissement (œuvres d'élèves et d'artistes affichées, informations sur les académies, affiches des expositions ou spectacles locaux, citations d'artistes affichées,...).		ix. Écoute mutuelle : Les élèves sont attentifs et réceptifs aux expériences vécues par les uns et les autres.	
6. Budget : J'établis, avec la direction, un budget pour l'intervention permettant la participation de tous les élèves et sollicite d'éventuels subsides de la FW-B, etc.		19. Communication : J'explique l'intervention, ses étapes et/ou les résultats attendus à la direction, à ses collègues, aux familles, et/ou à d'autres collègues issus de d'autres établissements.		VISÉES & EFFETS		x. Créer collectivement : Les élèves s'organisent en se répartissant et en coordonnant les rôles et tâches au sein d'un groupe pour créer une œuvre commune.	
7. Durée : Je prévois une durée adaptée à l'engagement des élèves, tant au niveau de l'intervention dans son ensemble que lors des différentes séances.		20. Représentations : Je questionne les élèves sur les représentations qu'ils ont de la pratique culturelle et/ou artistique, l'artiste, l'œuvre et/ou du patrimoine.		i. Immersion : Les élèves sont immergés et captivés par la rencontre, la pratique et/ou la connaissance culturelle et artistique abordée. Ils sont attentifs et font preuve de curiosité.		xi. Souvenirs (traces) : Les élèves conservent précieusement des souvenirs de leur expérience culturelle et artistique.	
8. Processus : Je valorise autant le processus que la création finale (spectacle, exposition...).		21. Participation : Je participe aux tâches effectuées par les élèves, dans une position d'apprenant, de modèle et/ou de co-créateur.		ii. Transfert : Les élèves identifient et transfèrent les apprentissages issus de l'expérience à d'autres disciplines scolaires et/ou transversales.		xii. Recherche de sens : Les élèves cherchent à tisser des liens et construire du sens (par exemple à travers une histoire, une explication) en partant de leurs expériences culturelles et artistiques passées et présentes.	
9. Respect & confiance : Je manifeste mon respect et ma confiance envers les élèves et partenaires et je valorise la contribution de chacun.		22. Esprit d'équipe : Je favorise le travail en groupe / la collaboration, la coopération et l'esprit d'équipe parmi les élèves.				xiii. Partage : Les élèves partagent les processus et/ou les créations artistiques auxquels ils ont pris part avec d'autres acteurs de la communauté éducative.	
10. Auto-évaluation : Je prévois des moments et des outils pour que les élèves prennent du recul, notamment à travers des traces qui suscitent la discussion et l'esprit critique.							
11. Réflexivité : Je dresse le bilan de l'intervention accomplie par rapport aux objectifs fixés.							